



HAL
open science

Master Science politique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Science politique. 2016, Université de Rennes 1. hceres-02041635

HAL Id: hceres-02041635

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041635v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Science politique

- Université de Rennes 1

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit et sciences politiques

Établissement déposant : Université de Rennes 1

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master mention *Science politique* propose aux étudiants une formation qui, au terme de deux années d'étude, a pour vocation de les former aux problématiques centrales de la Science politique à l'échelle nationale, européenne et internationale. La première année du master offre une formation généraliste en Science politique, enrichie d'enseignements pluridisciplinaires et d'enseignements de culture générale. Fondée sur une logique de spécialisation progressive, la mention donne aux étudiants inscrits en deuxième année la possibilité de suivre une spécialité parmi six grandes thématiques (*Etudes politiques, Politiques européennes, Action et espaces publics en Europe, Journalisme : reportage et enquête, Ingénierie des services urbains en réseau dans les pays en développement* et, enfin, *Expertise de l'action publique territoriale*). Quatre de ces spécialités ont une vocation professionnalisante. Les spécialités *Etudes politiques* et *Actions et espaces publics en Europe* sont quant à elles axées sur la recherche. Il convient de noter que l'Université de Rennes 1 n'est pas le seul établissement impliqué dans la formation. Il existe une cohabilitation avec l'Institut d'études politiques (IEP) de Rennes pour les spécialités *Action et espaces publics en Europe, Politiques européennes, Journalisme : reportage et enquête, Ingénierie des services urbains en réseau dans les pays en développement* et, enfin, *Expertise de l'action publique territoriale*. Il existe également une cohabilitation avec Télécom Bretagne pour la spécialité *Ingénierie des services urbains en réseau dans les pays en développement*.

Synthèse de l'évaluation

Le master mention *Science politique* bénéficie d'une grande attractivité à l'échelle régionale, voire nationale grâce à une offre de formation pluridisciplinaire qui permet de valoriser l'ensemble des grandes problématiques de la Science politique. La spécialisation progressive des étudiants est valorisée grâce à une articulation souple et cohérente entre une première année généraliste et une deuxième année entièrement spécialisée. En deuxième année, les étudiants se voient ainsi proposer six spécialités axées, de manière équilibrée, sur la recherche ou la professionnalisation. La diversité de l'offre de formation participe à l'attrait de la formation pour des étudiants aux parcours très hétéroclites même si, au regard de la diversité des matières enseignées, des mutualisations avec d'autres diplômes mériteraient d'être envisagées.

Il convient néanmoins de noter une forte autonomie, voire un cloisonnement entre chaque spécialité. Cela justifie certainement le caractère très inégal ou disparate des informations données, selon les spécialités, dans le rapport d'autoévaluation fourni. Surtout, cela explique sans doute le manque de clarté et de précisions concernant l'autoévaluation faite au niveau de la mention : le renvoi aux parties consacrées aux spécialités, explicitées sur 200 pages, rend la lecture du rapport malaisée. Certaines spécialités mériteraient de renforcer l'ouverture à l'international comme le recours à la pédagogie numérique. D'autres spécialités pourraient faciliter l'insertion professionnelle des étudiants en consolidant les partenariats locaux avec le milieu professionnel. Enfin, à l'échelle de la mention, une réflexion devrait être menée afin qu'une procédure d'autoévaluation et un suivi des diplômés soient véritablement mis en place.

Points forts :

- Une formation attractive intramuros et extramuros.
- Une formation pluridisciplinaire.
- Une spécialisation progressive au cours de la formation, entre le master 1 et les masters 2
- Une ouverture équilibrée à la recherche et à la professionnalisation.
- Une politique de recrutement qui favorise l'inscription d'étudiants issus de formations autres que le droit et la science politique.

Points faibles :

- L'absence d'existence concrète de la mention.
- L'absence de maîtrise du pilotage de la mention.
- Un manque de clarté et d'informations, la dispersion des informations rendant la lecture du dossier malaisée.
- Un suivi de l'acquisition des compétences inexistant et un suivi des diplômés insuffisant.
- Une procédure d'autoévaluation insuffisante.
- Un faible recours à la pédagogie numérique.
- Un partenariat local insuffisamment développé.

Recommandations :

- Il conviendrait de clarifier la conception ainsi que le pilotage de la mention et de toutes ses spécialités.
- Il serait opportun de clarifier le partenariat avec l'IEP de Rennes s'agissant des spécialités cohabilitées proposées en master 2.
- Le renforcement des liens avec le tissu local professionnel permettrait de faciliter la recherche de stages.
- Une clarification quant à la mention et à son fonctionnement pourrait être de nature à éviter la déperdition des bons étudiants.
- Il convient d'accorder davantage de soin à la rédaction du dossier.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le master mention <i>Science politique</i> a toute sa place dans l'offre de formation proposée par l'Université de Rennes 1 et s'inscrit dans la continuité d'une troisième année de licence en <i>Science politique</i>.</p> <p>La construction du master <i>Science politique</i> se révèle également en adéquation avec les objectifs poursuivis par la formation parmi lesquels figure une spécialisation progressive des étudiants. La formation témoigne en effet d'une réelle articulation entre une première année généraliste, donc pluridisciplinaire, et une deuxième année qui favorise la professionnalisation grâce aux six spécialités proposées. Les enseignements pluridisciplinaires proposés attestent de la diversité de l'offre de formation et favorisent différentes orientations professionnelles.</p> <p>Cela étant, il convient de noter que la spécialité <i>Ingénierie des services urbains en réseaux dans les pays en développement</i> a davantage de difficultés à trouver sa place au sein de l'offre de formation. Cette spécialité n'est par ailleurs jamais évoquée dans l'autoévaluation faite au niveau de la mention. Il est seulement fait mention des spécialités <i>Etudes politiques</i> et <i>Politiques européennes</i>.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>En raison de sa pluridisciplinarité et de la renommée scientifique de son équipe pédagogique, la formation atteste d'une réelle visibilité et, par suite, d'une réelle attractivité à l'échelle régionale, voire nationale.</p> <p>La mention fait preuve également d'une certaine ouverture en favorisant, au niveau des spécialités, la mutualisation de certains enseignements avec d'autres formations de l'Université de Rennes 1 comme les masters 2 <i>Droit public général</i> et <i>Philosophie des normes</i>. Dans le même esprit, le master fait l'objet d'une cohabilitation avec l'Institut d'études politiques de Rennes pour un certain nombre de spécialités telles que <i>Action et espaces publics en Europe</i>, <i>Politiques européennes</i>, <i>Journalisme : reportage et enquête</i>, <i>Expertise de l'action publique territoriale</i>, <i>Ingénierie des</i></p>

	<p><i>services publics urbains en réseau dans les pays en développement</i>. Cette dernière bénéficie également d'une cohabitation avec Télécom Bretagne.</p> <p>Il convient néanmoins de noter que le master pourrait renforcer son ancrage local en nouant davantage de partenariats avec le milieu professionnel local. En raison d'une grande variété de matières proposées en première année, des mutualisations d'enseignements avec d'autres formations ou diplômes mériteraient d'être envisagées. Cela pourrait renforcer l'attractivité de la mention.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>La composition des équipes pédagogiques du master est diversifiée, car elle comprend des enseignants-chercheurs, des ingénieurs CNRS (Centre national de la recherche scientifique) et des intervenants issus du milieu professionnel. Ces derniers sont parfois d'anciens étudiants. Il convient néanmoins de noter que le recours aux professionnels mériterait d'être renforcé dans certaines spécialités comme la spécialité <i>Etudes politiques</i>.</p> <p>La composition de l'équipe pédagogique est également diversifiée dans la mesure où les enseignants-chercheurs sont rattachés à différentes sections du Conseil national des universités et les intervenants professionnels sont eux-mêmes issus de secteurs différents, en lien avec l'offre de formation.</p> <p>L'équipe pédagogique se caractérise également par la renommée scientifique de certains des enseignants, membres du Centre d'Excellence Jean Monnet. Cela favorise l'attractivité de la mention.</p> <p>Enfin, même s'il n'est pas toujours aisé de réunir l'ensemble des intervenants, l'investissement de l'équipe pédagogique dans le pilotage de la formation s'avère satisfaisant grâce aux différentes réunions organisées et à la mise en place d'un copilotage au niveau des spécialités.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>De manière générale, la formation se révèle attractive au niveau de la mention. La création en troisième année d'une licence Science politique participe à l'attractivité de la première année de master, car la majorité des étudiants ayant validé la licence s'inscrivent en master 1. L'attractivité de la mention est également attestée par la candidature de nombreux étudiants ayant réalisé leurs études à l'extérieur du site rennais. Cependant, il convient de noter une déperdition d'étudiants entre la première et la deuxième année du master. Cela s'expliquerait par l'attraction des universités parisiennes. Une réflexion devrait être menée afin que les étudiants ne délaissent pas les masters 2 proposés par l'Université de Rennes 1.</p> <p>Grâce à un suivi personnalisé des étudiants, le taux de réussite à la sortie du diplôme est important. 87 % des étudiants trouvent un emploi en moins de trois mois. Au niveau de la spécialité <i>Etudes politiques</i>, en 2012, sur les six étudiants diplômés ayant répondu à l'enquête, tous ont trouvé un emploi. Au niveau de la spécialité <i>Politiques européennes</i>, sur les sept étudiants diplômés ayant répondu à l'enquête, 5 ont trouvé un emploi.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La sensibilisation à la recherche est valorisée dès le master 1, car les étudiants ont la possibilité de rédiger un mémoire de recherche. Cette sensibilisation se poursuit de manière satisfaisante en deuxième année de master, selon la nature des spécialités proposées. Il y a en effet des spécialités axées sur la recherche et d'autres axées sur la professionnalisation. A titre d'illustrations, la spécialité <i>Etudes politiques</i> propose aux étudiants de rédiger un mémoire de recherche et de participer à cette fin à un séminaire doctoral d'une quinzaine d'heures. La spécialité <i>Action et espaces publics en Europe</i> propose également aux étudiants de rédiger un mémoire. Un certain nombre d'étudiants des deux spécialités évoquées sont amenés à poursuivre leurs études dans le cadre d'un doctorat.</p> <p>Il convient également de noter l'adossement du master à l'Ecole doctorale des Sciences de l'Homme, des Organisations et de la Société, mais également à des centres de recherche tels que l'Institut du Droit Public et de la Science Politique, le Centre de Recherches sur l'Action Publique en Europe, à l'IEP de Rennes, à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique et au CNRS.</p> <p>Cela étant, l'initiation à la recherche proposée aux étudiants reste malgré tout exclusivement axée sur la rédaction d'un mémoire. Le master</p>
------------------------------	--

	<p>pourrait réfléchir à un meilleur investissement des étudiants inscrits en deuxième année, dans le cadre de l'organisation des journées d'études par exemple.</p> <p>Enfin, l'approfondissement des partenariats avec le milieu professionnel local pourrait permettre au master de contribuer, avec l'Ecole Doctorale, à trouver d'autres sources de financement des contrats doctoraux.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Le master mention <i>Science politique</i> étant à finalité recherche et à finalité professionnelle, la place accordée à la professionnalisation varie selon les spécialités proposées. De manière générale, l'ouverture de la formation au monde professionnel est satisfaisante en première et deuxième année et se fait de manière progressive.</p> <p>Au niveau de la première année du master, les étudiants se voient proposer, à travers une unité d'enseignement « Projet Professionnel et Personnel de l'étudiant », la rédaction d'un mémoire ou la réalisation d'un stage. Ils bénéficient également d'un cours de méthode « Science politique appliquée » et d'une préparation aux concours.</p> <p>En deuxième année, lorsque les étudiants choisissent la spécialité <i>Etudes politiques</i>, ils ont le choix entre une option « recherche » et une option « concours ». La préparation aux concours de la fonction publique peut surprendre au regard de la finalité « recherche » de la spécialité. Cette option n'est par ailleurs pas très bien valorisée. L'idée d'un rapprochement avec l'IPAG pourrait s'avérer pertinente afin de renforcer cette option.</p> <p>La spécialité <i>Politiques européennes</i> répond parfaitement à sa finalité professionnalisante, car la construction de la maquette en est imprégnée.</p> <p>La qualité et la lisibilité de la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) méritent d'être saluées.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Proposés en première et deuxième année, les stages et projets occupent une place satisfaisante dans l'offre de formation. Dès la première année, les étudiants ont la possibilité de réaliser un stage. Ce dernier donne lieu à la rédaction d'un rapport accompagné d'une dimension réflexive.</p> <p>En deuxième année, l'importance des stages et des projets varie, selon la finalité « recherche » ou « professionnelle » de la spécialité. La durée des stages varie également selon la spécialité choisie par l'étudiant. C'est néanmoins au sein de la spécialité <i>Politiques européennes</i> que le stage est le mieux valorisé, car il est obligatoire, encadré par un référent universitaire et un référent professionnel et donne lieu à la rédaction d'un rapport soutenu devant un jury spécialisé. Au sein de cette spécialité, les étudiants sont également amenés à réaliser trois cas pratiques au sein de trois unités d'enseignement.</p> <p>Il convient néanmoins de noter que les étudiants rencontrent des difficultés pour trouver des lieux de stage. Cette difficulté est révélatrice de l'insuffisance des partenariats établis avec le milieu professionnel local qui pourrait pourtant constituer un véritable vivier s'il était davantage mobilisé.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'ouverture de la formation à l'international est satisfaisante même si elle pourrait, sur certains points, être renforcée.</p> <p>En effet, d'un côté, en première année, une unité d'enseignement permet aux étudiants de suivre un enseignement en anglais ou en espagnol. Les étudiants en première année ont également la possibilité d'assister à des conférences en langue étrangère. En outre, au sein de la spécialité <i>Ingénierie des services urbains en réseaux dans les pays en développement</i>, les étudiants sont invités à participer à de grands événements internationaux dans le domaine des problématiques urbaines dans les pays du Sud. Pour sa part, la spécialité <i>Politiques européennes</i>, proposée en deuxième année, est axée sur le droit européen et propose à ce titre, en anglais, des enseignements ouverts sur l'international et des cas pratiques. Au sein de cette même spécialité, le système dit des professeurs invités permet d'intégrer à la formation des enseignants issus notamment d'universités européennes, libanaises et nord-américaines. Enfin, cette spécialité a noué des partenariats avec des universités étrangères.</p> <p>Pour autant, une réflexion pourrait être menée sur l'enseignement d'une autre langue étrangère dans le cadre de la mention du master. Une mutualisation avec d'autres diplômes de la faculté de droit ou avec l'IEP</p>

	<p>de Rennes pourrait s'avérer bénéfique sur ce point car, par exemple, l'IEP offre une variété de choix parmi des langues étrangères.</p> <p>Surtout, la mobilité internationale des étudiants n'est guère encouragée.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>L'accès à la première année et à la deuxième année de master est relativement classique. En effet, l'inscription en première année de master n'est pas sélective, contrairement à l'inscription en deuxième année qui est subordonnée à l'examen du dossier et à la réalisation d'un entretien. L'absence de sélection en première année permet de renforcer l'attractivité du master, notamment auprès des étudiants qui ne parviennent pas à intégrer le cursus proposé par l'IEP de Rennes.</p> <p>Les modalités de recrutement attestent d'une certaine hétérogénéité des parcours des étudiants dans la mesure où la mention acceptée, après examen par une commission, des étudiants n'ayant pas nécessairement suivi une formation en droit ou science politique. L'accès à la formation est également possible après un parcours de formation continue, au moyen d'une VAE (Validation des acquis de l'expérience) ou avec un contrat de professionnalisation.</p> <p>L'aide à la réussite pourrait néanmoins être renforcée. En effet, si cette aide se traduit généralement par un suivi personnalisé des étudiants, facilité par la taille raisonnable des effectifs, une remise à niveau des étudiants pourrait être envisagée lorsque ces derniers sont issus de formations étrangères au droit ou à la science politique.</p> <p>L'accent sur les passerelles pourrait être renforcé. Même si celle-ci est pertinente, seule une passerelle « sortante » avec l'IPAG (Institut e Préparation à l'Administration Générale) est envisagée.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Malheureusement, cet item aurait mérité d'être mieux renseigné pour apprécier correctement les modalités d'enseignement et la place du numérique au sein de la formation. Au regard des rares éléments de réponse donnés et dispersés entre les rapports consacrés aux spécialités, il apparaît que la place du numérique et de la formation continue doit être renforcée. Les enseignements sont en effet le plus souvent dispensés en présentiel et seul l'espace numérique de travail est véritablement valorisé en permettant aux étudiants de récupérer les documents déposés par les enseignants.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Cet item aurait mérité d'être mieux renseigné afin d'apprécier correctement les modalités d'évaluation des étudiants. Encore une fois, les informations sont dispersées entre les évaluations consacrées aux spécialités. Il est précisé que les étudiants sont évalués lors d'examens terminaux et continus. A cela s'ajoute certainement l'évaluation des mémoires et rapports de stage. Il en ressort que l'évaluation des étudiants est faite de manière classique.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Les compétences transversales sont précisément exposées dans les annexes descriptives aux formations et dans la fiche RNCP. Il est difficile d'apprécier correctement le suivi de l'acquisition des compétences dans la mesure où cet item n'est pas toujours correctement renseigné.</p>
Suivi des diplômés	<p>Si les débouchés professionnels auxquels les étudiants peuvent prétendre sont le plus souvent identifiés, la formation ne procède pas véritablement à un suivi des étudiants diplômés. Certes, certaines spécialités en deuxième année organisent des sondages, mais ces derniers ne sont pas toujours exploitables et ne sont pas réalisés de manière systématique.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Les modalités d'évaluation des enseignements se révèlent, le plus souvent, insuffisantes ou inégales. En effet, l'existence d'une procédure d'évaluation varie en fonction des années et des spécialités. Il convient donc de généraliser la mise en place d'un conseil de perfectionnement ou d'une structure équivalente. En outre, une réflexion devrait être menée afin d'inciter l'ensemble des étudiants à répondre aux enquêtes faites par les responsables des diplômes.</p>

Observations des établissements

Champ de formation	Droit et science politique
Intitulé du diplôme	Master mention Science politique

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux remarques formulées par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

Observations :

La mention « Science politique » connaîtra une forte restructuration avec un recentrage sur les parcours-types sans partenariat avec l'IEP de Rennes.

Analyse

Observations :

David ALIS

Pré Président et par déléation
Président de l'Université de Rennes 1

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

Master Science Politique – S3MA170012398

L'équipe de direction et l'équipe pédagogique tiennent d'abord à remercier les experts de l'HCERES pour leur rapport sur le master mention « Science politique » au sein de laquelle quatre spécialités sont portées par Sciences Po Rennes. Ce rapport souligne à juste titre le caractère attractif et pluridisciplinaire de la formation et contient des remarques critiques constructives notamment sur le pilotage du Master « Science politique ». Il comporte également un certain nombre d'erreurs factuelles ou d'appréciation concernant les spécialités (M2) portées par Sciences Po Rennes. En réponse aux points suivants, évoqués par le comité d'experts de l'HCERES, nous nous permettons donc d'apporter les précisions et observations suivantes :

1 - Sur l'absence de pilotage de la mention

Fruit d'une série de compromis entre deux institutions (Faculté de droit et de science politique de l'Université de Rennes 1, Sciences Po Rennes) ayant parfois des compétences voisines ou concurrentes, entre une pluralité de laboratoires associant parfois des ressortissants de la même discipline ayant des priorités épistémologiques et scientifique différentes, le master « science politique » a permis à la fois la coexistence pacifique de filières, institutions et équipes, parfois des synergies vraies et fécondes (par exemple la spécialité « Politiques Européennes »). Les reproches sur le fait que les spécialités aient largement fonctionné de façon autonome sont tout à fait fondés. Cette absence de coopération a de fait abouti à une impasse, la faculté de droit et de sciences politiques de l'Université de Rennes 1 ayant eu la volonté, dans le cadre de la nouvelle accréditation, d'exclure de la mention « Science politique » deux spécialités portées par l'IEP (Journalisme et ISUR), notées A et A+ lors de la précédente évaluation, et de fermer le parcours « Politiques européennes » pourtant salué dans ce rapport.

L'IEP a pris toute la mesure de la situation et a choisi de cesser cette coopération. Un rapprochement avec l'ENS Rennes (convention d'association) a été entrepris depuis 6 mois afin de co-accréditer un master mention « Politiques publiques » dont la dimension pluridisciplinaire est commune aux deux institutions. Cette coopération permettra une intégration plus poussée au niveau M1, un contrôle des flux entrants sur les parcours de l'IEP, plus de souplesse pédagogique et une reconnaissance mutuelle des spécificités des étudiants de l'IEP comme ceux de l'ENS Rennes.

2 - Sur le manque de clarté et d'informations dans la rédaction du dossier

Le rapport de l'HCERES observe que la présentation des filières M2 « *explicité sur deux cents pages* » est de ce fait d'une « *lecture malaisée* ». Si la remarque peut se comprendre et s'explique

sans doute par des difficultés de coordination déjà soulignées précédemment, on dira néanmoins que les 200 pages en question sont le fruit de la production, par les responsables de six masters 2 distincts, de réponses précises et détaillées à un document produit par l'HCERES. De plus, la densité du rapport fourni par Rennes 1 et l'IEP pour cette mention ne justifie pas la présence de nombreuses erreurs factuelles relevées par les responsables de M2 dans le présent rapport de l'HCERES.

3 - Sur le suivi de l'acquisition des compétences inexistant

Dans chacun des parcours de l'IEP des dispositifs d'examen au sein de chaque UE permettent de suivre cette acquisition. Le suivi de l'acquisition des compétences se fait aussi par le biais des stages (soutenance devant un jury de professionnels, grille d'évaluation du maître de maître de stage...). L'absence de dispositif formalisé de type portefeuille de compétences ne remet pas en cause la réalité d'un suivi personnalisé de l'acquisition des compétences des étudiants en M2 dont les effectifs ne dépassent pas les 18 étudiants en moyenne.

4 - Sur le suivi des diplômés insuffisant

Si le suivi des diplômés a pu apparaître insuffisant aux experts, c'est sans doute un effet d'une division des tâches qui renvoie au problème – très réel – du « pilotage » de ce master. L'université Rennes 1 assure un suivi des deux spécialités « Politiques Européennes » et « Études Politiques » et obtient peu de réponses des étudiants des autres spécialités localisées à l'IEP. En effet, les étudiants de l'IEP voient dans ces enquêtes de Rennes 1 un doublon sur celles régulières et bien suivies du service « insertion professionnelle » de l'IEP, elles-mêmes complétées par le travail des associations des anciens de l'IEP et de ses masters. Pour simple illustration (présente dans le dossier remis), les M2 « Expertise de l'Action Publique Territoriale » (EAPT) et « Action et Espace public en Europe » (AEPE) ont organisé pour leurs dix ans (2014) une enquête, efficace et d'une représentativité nullement anecdotique sur le devenir de tous leurs étudiants depuis les origines. Dans le cadre de son auto-évaluation, le M2 « Journalisme, reportage, enquête » (JRE) a réalisé des enquêtes master + 30 mois des diplômés 2011 et 2012 pour lesquelles les taux de réponse sont de 100 % et de 85 %. Pour le M2 « Ingénierie des services urbains en réseaux dans les pays en développement » (ISUR), une enquête en ligne a été réalisée entre mai et juin 2015 portant sur 4 promotions 2010-2014. Les résultats font apparaître un taux de réponse moyen de 75,7 %.

5 - Sur la place insuffisante des stages

Les experts recommandent « le renforcement *des liens avec le tissu local et professionnel* » qui « *permettrait de faciliter la recherche de stages* ». Cette recommandation a suscité la perplexité des responsables de M2 de l'IEP. En effet, l'intensité des liens avec le tissu local est très grande notamment avec les collectivités (EAPT-AEPE), les médias (JRE) et les opérateurs des services urbains (ISUR) du territoire. Nos formations y puisent un grand nombre des intervenants professionnels. De plus, nous avons en général plus de propositions de stages que d'étudiants à placer. La balance demande/offre sur la plupart des masters (AEPE, EAPT, ISUR et JRE) est telle que nous ne sommes pas en quête de stages. Ensuite, la nature des formations offertes à Sciences Po Rennes ne se réduit pas à une logique de marchés d'emplois locaux. Institution établie en région et y attachant une grande importance, Sciences Po Rennes place ses étudiants en « journalisme », en « ingénierie des services urbains », en « recherche » sur des marchés qui sont nationaux et internationaux. Le master ISUR exige ainsi la réalisation d'un stage uniquement dans les villes des pays émergents. Enfin, il est faux d'affirmer que le stage n'est obligatoire que dans la spécialité « politique européenne » puisqu'il est également obligatoire dans les M2 EAPT, JRE et ISUR avec une place centrale dans nos formations. Par

exemple, pour la spécialité ISUR le coefficient du stage est de 6 et le nombre d'ECTS obtenu est de 12. Pour la spécialité EAPT, l'UE 4, « Concevoir et réaliser une mission d'expertise » comprenant les séminaires « construire des expertises » et « construire son projet professionnel », le voyage d'étude d'une semaine et le stage de minimum 5 mois est ainsi crédité de 30 ECTS et d'un coefficient 4.

6 - Sur la place de la recherche et l'approfondissement des partenariats avec le milieu professionnel local pour le financement des contrats doctoraux


Le présent rapport de l'HCERES souligne qu'un « certain nombre d'étudiants » du Master poursuivent en thèse. Il convient ici de préciser que parmi les documents transmis au HCERES pour cette évaluation, a été produit un relevé des résultats pour les quatre dernières promotions de la spécialité AEPE qui permet de voir que ce sont exactement 12 étudiants diplômés qui ont poursuivi leurs études en doctorat, avec tous un financement de thèse. Ce chiffre correspond à 50% des diplômés et environ 80% des étudiants ayant souhaité faire une thèse. Il y a peu d'équivalent au plan national. Ces financements reposent sur Rennes 1, l'EHESP, l'ADEME, la Région Bretagne (via les ARED). Contrairement à l'appréciation erronée des experts sur ce point, les formations recherche ont déjà démultiplié, en synergie avec l'ED SHOS, les sources de financement.

Quant à la formation à la recherche, si elle prend la forme de mémoires, elle tient aussi à une formation à l'épistémologie par des cours, séminaires et exercices pratiques, au suivi intégré au programme – la maquette en fait foi- de toutes les conférences organisées par l'équipe CNRS du CRAPE et à l'organisation ponctuelle de mini-colloques et journées d'études comme, déjà signalée de 2014. Autre exemple, les membres de l'équipe « Journalisme, et espace public », l'une des trois composantes actuelles du laboratoire, interviennent dans la formation et ouvrent leurs séminaires de recherche et leurs journées d'études aux étudiants du master, ainsi en prise avec l'actualité de la recherche sur le journalisme. Cet ancrage au sein d'un laboratoire pluridisciplinaire (science politique, sociologie, sciences de l'information communication, histoire) contribue à développer la réflexivité et l'exigence intellectuelle des étudiants.

7 - Sur le faible recours à la pédagogie numérique.

A chaque fois qu'une formation numérique peut apporter un bonus à nos formations et seulement dans ces cas-là, elle est intégrée et valorisée. Pour illustration, les étudiants du master ISUR suivent une formation approfondie sur les systèmes d'information géographique, ce qui les amène à manipuler des applications complexes, nécessaires à la cartographie et à la localisation des réseaux. La formation sur les outils de traitement statistique des données est également présente dans nos formations. Le dossier remis à l'HCERES souligne également que la pédagogie numérique est au cœur de la formation pour la spécialité « Journalisme, reportage, enquête », les futurs journalistes du master JRE ayant des ateliers sur le journalisme web et les outils numériques dans leur profession.



Patrick Le FLOCH

Directeur de Sciences Po Rennes